



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 avril 2021 (17h00)  
Espace Montgolfier- Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	38 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	01/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Maryanne BOURDIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Christophe DELORD (pouvoir à Nathalie CLÉMENT), Laurence DUMAS (pouvoir à Damien BAYLE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Catherine MICHALON), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Edith MANTELIN (pouvoir à Simon PLENET), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2021-120 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DES 3 RIVIERES - MODIFICATION**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Conformément à ses statuts, la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo adhère au Syndicat des Trois Rivières pour l'ensemble des 29 communes de son territoire.

Par délibération n° CC-2018-292 du 25 septembre 2018, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts du Syndicat des Trois Rivières permettant au syndicat d'exercer la compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo et ce, conformément à la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles (MAPTAM), et aux choix d'Annonay Rhône Agglo portant sur cette compétence et rappelés dans ses propres statuts.

Madame Agnès LORY, Maire nouvellement élue de la commune du Monestier, souhaite siéger au Syndicat des Trois Rivières.

Il est donc proposé la candidature de Madame Agnès LORY en qualité de représentante titulaire des représentants du Conseil communautaire et des communes membres, en lieu et place de Monsieur Denis SAUZE.

Les représentants au sein du Comité Syndical des Trois Rivières sont donc les suivants :

**13 représentants titulaires**

Mme Agnès LORY  
 M. Christophe DELORD  
 M. Yves FRAYSSE  
 M. Yves RULLIÈRE  
 M. Denis HONORÉ  
 M. Gilles DUFAUD  
 M. Thierry LERMET  
 Mme Chrystelle ETIENNE  
 M. Christian FOREL  
 M. Romain EVRARD  
 M. Frédéric GONDRAND  
 M. Hugo BOLLEY  
 Mme Sylvie BONNET

**4 représentants suppléants**

M. Louis-Claude GAGNAIRE  
 Mme Maryanne BOURDIN  
 Mme Patricia SASSOLAS  
 M. Patrick OLAGNE

**VU** la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

**VU** les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** la délibération n° CC-2018-45 du Conseil communautaire du 8 mars 2018, portant adhésion au Syndicat des Trois Rivières pour l'ensemble du territoire d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** la délibération n° CC-2018-292 du Conseil communautaire du 25 septembre 2018, portant approbation de la modification des statuts du Syndicat des Trois Rivières,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 07-2018-12-04-004 du 4 décembre 2018 portant modification des statuts du Syndicat des Trois Rivières,

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** la désignation des membres suivants pour représenter la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo au sein du Syndicat des Trois Rivières comme suit :

**13 représentants titulaires**

Mme Agnès LORY  
 M. Christophe DELORD  
 M. Yves FRAYSSE  
 M. Yves RULLIÈRE  
 M. Denis HONORÉ

M. Gilles DUFAUD  
M. Thierry LERMET  
Mme Chrystelle ETIENNE  
M. Christian FOREL  
M. Romain EVRARD  
M. Frédéric GONDRAND  
M. Hugo BIOLLEY  
Mme Sylvie BONNET

**4 représentants suppléants**

M. Louis-Claude GAGNAIRE  
Mme Maryanne BOURDIN  
Mme Patricia SASSOLAS  
M. Patrick OLAGNE

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 16/04/21  
Affiché le : 16/04/21  
Transmis en sous-préfecture le : 15/04/21  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210408-21796-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET